VENERIE

N° 209 - 1er trimestre 2018 - Mars 2018 - 10 €

Vous avez bien dit « débat » ?

Ceux qui n'aiment pas la vènerie et veulent sa mort préconisent depuis longtemps l'émergence d'un « débat de société ». Ayant montré que la vènerie recueille beaucoup plus de critiques que de soutiens, ce débat mettrait le monde politique dans l'obligation d'agir pour son interdiction. Nous sommes confrontés, depuis l'incident survenu en octobre 2017 en forêt de Compiègne, à une opération de ce type.

Une organisation - car c'en est une - inspirée par une philosophie radicalement nouvelle des rapports entre l'homme et l'animal, guidée par une tactique visiblement calculée, armée de moyens conséquents en hommes et sans doute en argent, a lancé une offensive majeure contre la chasse à courre. Elle en a fait sa cible prioritaire, au même titre que les abattoirs. D'autres cibles (la corrida, le gavage des oies, les zoos, la chasse à tir…) sont provisoirement laissées de côté. Obtenir la peau de la vènerie française ne changerait pas grand chose à la vie des animaux chez nous. Mais, compte tenu des liens de la vènerie avec l'histoire et du relief qu'elle a conservé dans le monde d'aujourd'hui, une telle « victoire » constituerait une sorte de trophée dont cette organisation se réclamerait ensuite pour partir à l'assaut d'autres cibles.

Jusqu'à présent, les coups ont été concentrés sur la vènerie du cerf (bien que celle-ci ne concerne que 37 équipages sur les 385 chassant à ce jour) et un seul département (bien que l'on chasse à courre dans 70 départements). Le foyer d'agitation ponctuelle ainsi entretenu depuis 4 mois (30 à 40 personnes, deux fois par semaine, s'efforcent de rendre la vie impossible à deux équipages de l'Oise) doit servir à allumer un incendie qui embraserait la France entière. Pour ce faire, internet constitue une mèche toute trouvée. Déclencher des vagues déferlantes de réactions hostiles sur les réseaux sociaux n'est pas compliqué - que ce soit contre la vènerie ou n'importe quoi d'autre.

L'objectif est ensuite d'obtenir le soutien de la presse - régionale bien sûr, mais aussi et surtout nationale. À ce stade, la partie n'est pas gagnée pour nos adversaires. Pourtant on fait tout pour rendre le plat alléchant. Il ne concerne plus seulement le bien-être animal et la chasse. Il est devenu, par surcroît, une illustration de la lutte des classes. Oubliés les équipages de toutes conditions, qui, par centaines, chassent dans la France profonde sans rencontrer aucune difficulté…

Le ton de la campagne est élémentaire : il faut cogner, sans se soucier de la vérité et de la pertinence des arguments employés (exemple : les veneurs affameraient leurs chiens pour les obliger à poursuivre leur proie…). D'ailleurs y-a-t-il vraiment un discours ? Des images valent mieux. Il suffit d'en sélectionner un petit nombre qui sont propres à émouvoir l'opinion, même si celle-ci disait il n'y a pas longtemps à 70% qu'elle ne savait rien ou à peu près rien de la vènerie et à 87% qu'elle ne se sentait pas concernée par la question de la chasse à courre.

On ne réussit pas dans ce genre de mise en condition en cultivant la mesure. Dans une société où tout le monde dit que la violence ne cesse de progresser, on cultive donc la violence. Insultes abjectes, menaces de mort, intrusions sans ménagement dans la vie des adversaires… Tous les coups sont bons pour accréditer l'idée que tuer un animal est sacrilège et ne peut qu'être le fait de gens abominables.

Explique-t-on à l'opinion ce qui motive cette charge véhémente ? Lui expose-t-on que la « transition alimentaire », qui doit préluder à la « transition environnementale », constitue le premier pas d'une révolution sans précédent dans l'histoire de l'humanité ? Surtout pas ! On verra ça plus tard !

S'interroge-t-on sur le point de savoir si une majorité, pratiquement pas ou peu informée, dispose du pouvoir légitime d'imposer son credo supposé à une minorité qui l'est infiniment plus ? Vieux débat qu'on croyait définitivement tranché dans un pays où doit régner la liberté d'opinion. Mais l'hydre de l'obscurantisme vengeur n'est pas morte.

Pour nous convaincre de la singularité du « débat », relisons cette formule sans appel de la grande accusatrice, Laurence Parisot : « Aucun raisonnement, ni philosophique, ni culturel, ni social, ni économique, ni politique, ni sportif, ne permet de justifier la chasse à courre. Aucun. » Merci Madame, pour cette ouverture d'esprit. On croirait entendre un père de l'Inquisition condamnant des hérétiques au bûcher.

Philippe Dulac

Sommaire

3 - Éditorial

5 - Actualités

6 En prise directe avec le Président
8 Assemblées générales
9 Flash Info
10 Vènerie et media, un nouveau regard

14 - Nos Équipages

14 Équipage de Marianne
24 Le Rallye Hannetière

29 - Chien d'ordre

30 Chien d'ordre 1957
34 Visites de chenils
37 Chien de chasse perdu en divagation.
Les risques de sanctions pénales

39 - Bien Aller

40 En lisant les grands maîtres (4e partie)
47 La chasse à courre contribue au bien-être animal

53 - Cheval de chasse

54 Trotteur, découverte de la vie d'avant
57 Mise à l'herbe, la danse des chevaux
59 Le mors aux dents
60 Chasser en amazone n'est pas un mythe

61 - Écologie

62 Le sanglier : solution ou problème pour la chasse française (2e partie)
65 Mieux connaître la vènerie du renard

73 - Notre Histoire

74 Équipages La Borderie et Rallye Charente
77 Mémoire des Équipages
80 La vènerie limousine à la fin du XIXe siècle

83 - Culture

84 Fontainebleau,
un projet de classement au patrimoine mondial

89 - Nos Amis

90 Joël Bouëssée est disparu
92 Évocation de la trompe dans un Traité de 1867
96 Arts au Cœur de la Nature à Freux
Musée éphémère de la Vènerie

99 - Billebaude

100 La forêt se renouvelle
103 Les billets de Christophe Posty

105 - Entre Nous

106 Objectif Vènerie
108 Ils nous ont quittés
113 À voir, à lire